



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## LE CONCEPT

Abeille Verte favorise une **mise en chantier très rapide** pour l'entretien extérieur éco-responsable des bâtiments : démoussage, traitement de toitures, façades et terrasses, nettoyage des bardage métallique, panneaux photovoltaïques, dégrisement du bois, traitement hydrofuge.

Le développement d'un **matériel innovant** permet une rapidité d'exécution tout en ayant de très bonnes marges pour le franchisé : de 70 % à 80 %, voire au-delà selon les chantiers.

Cela se traduit pour le client final par la **prestation la plus basse du marché**. La possibilité d'utiliser des **produits 100 % biodégradables**, sans danger pour l'environnement, les milieux aquatiques, ... est proposée au client.

L'objectif consiste, dans le respect du client, à **structurer une offre dans un secteur d'activité fourre-tout** avec des modes opératoires très différents et des pratiques tarifaires parfois excessives.

Les **prestations sont réalisables du 1er janvier au 31 décembre**. Pour le traitement, il est nécessaire d'avoir des températures supérieures à 3-4 °C et de disposer de quelques heures sans pluie.

**Des développements matériels supplémentaires permettront d'aller encore plus vite**, notamment sur les très grandes surfaces. Le gain de temps dans l'exécution est estimé entre 20 et 30 %.

## LE RÉSEAU DE FRANCHISE

Le réseau Abeille Verte est « **sorti de sa ruche** » **en août 2024**. 2 franchisés devraient rejoindre le réseau avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2025, au moins un sur le second trimestre.

Les objectifs de développement sont de 4 à 6 franchisés sur cette année, comme en 2026. Après avoir bien assis le concept, une accélération du développement est programmée en 2027.

**440 territoires sont à commercialiser** en France. Le concept innovant étant très rentable et peu onéreux pour un candidat, dépasser les **100 franchisés à 10 ans** s'avère réaliste.

**Contact : Francis Moreau – 06 32 09 43 43 – [francis.moreau@abeille-verte.fr](mailto:francis.moreau@abeille-verte.fr)**